



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E148807

VALABLE JUSQU'AU 31/05/2024

ÉDITÉ LE 15/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/03/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2014B00141

Siret : 800 833 170 00023

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6160970-1

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 21369816904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 21369816904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ABC MENUISERIE

LE CHAMP DES MARES

61130 ST MARTIN DU VIEUX BELLEME

Téléphone : 06 74 04 94 13

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : abcmenuiserie61@orange.fr

Responsabilité légale :

JURE CÉDRIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	01/06/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/06/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/06/2023
o Isolation des combles perdus	01/06/2023
o Isolation des planchers bas	01/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.